



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°177**

**Avril - Mai - Juin**





N° 177

Avril 2017

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



**Sommaire**

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	2
Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Nouvelles du Camp Marche		5
Remise de Commandement au Camp de Marche		8
Cérémonie à Flénu		9
Cotisation 2017		9
Compte-rendu de l'Assemblée Générale ANCAP 2017		11
Compte-rendu Banquet ANCAP 2017		13
Nouvelle de la Fraternelle Royale des 1/4/7/10		13
La vie au musée des Chasseurs à Pied		14
Don pour le musée		17
Les brèves du musée		18
Cérémonie d'hommage aux « Soldats morts pour la Paix		19
Activités prévues en « avril, mai et juin »		20
Activités de l'Harmonie		20
In Memoriam		21
Esprit - Traditions - Souvenirs		21
Humour !		26
Invitation journée des retrouvailles 2017	27	
Affiche MESA 2017		28

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi  
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : [www.chasseurs-a-pied-belges.be](http://www.chasseurs-a-pied-belges.be)





# LE MOT DU PRESIDENT

Dans quelques jours, les cloches feront leur retour de Rome, gageons qu'elles ne nous ont pas oubliées.....

L'AG et le banquet se sont bien passés. De nouveaux visages sont venus compléter notre conseil d'administration. Le secrétariat et l'Equipe muséale seront ainsi renforcés.

Le Major HAECK a repris le Commandement du Camp Marche au Major VANHERCK.

Une retraite bien méritée l'attend. MERCI à Michel pour tout ce qu'il a fait pour notre Amicale et pour les Chasseurs à Pied.



Notre musée ne cesse de prendre de l'ampleur et grandit. L'Equipe Muséale recherche toujours des bénévoles pour en outre tenir la permanence au musée,...

Nous avons tous, à des degrés différents certes, un devoir de Mémoire à honorer...

Ne l'oublions pas. « TRESIGNIES, NOUS TE SUIVONS »

Je vous souhaite une excellente Fête de Pâques.



« CHASSEURS UN JOUR, CHASSEURS TOUJOURS »

Philippe VAN der STRAETEN  
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Billet d'humeur

## LUTTER

*« Trois idéaux ont éclairé ma route et m'ont souvent redonné le courage d'affronter la vie avec optimisme: la bonté, la beauté et la vérité ».*

*Albert Einstein*

Les cinq derniers changements de la Constitution ont provoqué une multiplication coûteuse des pouvoirs locaux. Gardons le fédéral et trois parlements: la Flandre, la Wallonie (avec l'accord des germanophones) et Bruxelles.

L'affaire Publifin/Nethys est un scandale. Il faut des sanctions!

En 2015: 47.411 mandats publics rémunérés pour un grand nombre avec des montants élevés, parfois injustifiés. Il faut se démenner pour que ces derniers soient remboursés et que les coupables soient sanctionnés. Il faut plus de policiers.

Les nouveaux «radars» ANPR déjà sur nos routes permettent d'identifier le propriétaire du véhicule impliqué dans un accident, une agression un braquage... Dans de bonnes conditions les passagers et même leurs visages sont lisibles. Certains défenseurs de la vie privée se plaignent!

*« Les grands esprits ont toujours rencontré une opposition farouche des médiocres. »*

*Albert Einstein.*

Notre musée de l'armée va être partiellement « géré » par une société privée... sans diminution des coûts publics! C'est honteux.

Nous sommes aux prises avec l'excès de Co2 dans l'atmosphère. Les voitures électriques ont des inconvénients: performance kilométrique limitée, recharge longue et assez rare. De plus malgré l'appel au covoiturage, beaucoup de véhicules ne transportent qu'une personne.

*« En politique le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal. »*

*Machiavel.*

Pourquoi limiter le droit de vote des Belges vivant à l'étranger? Pour certains partis.

*« Tous les moyens sont bons quand ils sont efficaces. »*

*Jean-Paul Sartre... même si c'est malhonnête.*

L'Union Nationale existe quand sur le plan sportif une équipe ou un(e) Belge se distingue. Pourtant le football fabrique des millionnaires (voire des milliardaires). Mais la sportivité est nulle: bagarres, projectiles, fumigènes, agressions... Une exception: le hockey reste un sport amateur et obtient d'excellents résultats.

Où sommes-nous pour se battre contre les mafias de la drogue et contre ceux qui en abusent? En ce qui concerne les salaires, pourquoi à travail égal un homme est mieux payé qu'une femme? C'est honteux, indigne, inhumain, injuste.

*« Que vos choix soient les reflets de vos espoirs, et non de vos pleurs ».*

*Nelson Mandela*

Batailler, combattre, se défendre: voilà ce que veut le ...

Le râleur.





# Nouvelles du Camp Marche

Les congés de fin d'année terminés, la reprise a été marquée par la préparation de... la remise !

En effet, la remise de commandement de notre Unité a été dans toutes les conversations, briefings, e-mails et autres réunions...

Néanmoins, ce premier trimestre n'a pas été uniquement rythmé par la préparation de la cérémonie du 16 mars.

Le 18 janvier, les vœux des Unités de la place de Marche-en-Famenne se déroulaient à « la Francisque » en présence des Autorités civiles et militaires traditionnellement invitées à cette occasion.

Pendant ce temps, la neige était la compagne de chaque jour d'entraînement d'un détachement de l'Armée néerlandaise venu chercher en nombre, un dépaysement total avec véhicules et matériels divers dans notre plaine Marchoise.

Le 21 janvier, c'est à la télévision, sur RTL-TVI, suivie par des dizaines de milliers de téléspectateurs chaque samedi, que notre Chef de Corps présentait le Camp Roi Albert pour l'émission « I Comme ». Cette émission célèbre est une des plus anciennes de notre paysage audiovisuel belge francophone.

Le 31 janvier, une délégation du Camp de Marche se rendait à Flénu pour honorer la mémoire d'Olivier Gossye, Caporal à la Compagnie « Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied » qui nous a quitté tragiquement à Vukovar il y a 20 ans.

Emotion et respect étaient les maîtres mots autant à l'église qu'au cimetière.

La lecture d'une lettre de la Maman d'Olivier par le Major e.r. Christian Dupuis fût un moment particulièrement poignant, nous rappelant ainsi à la réalité, celle qui fait que la vie doit être savourée chaque jour...

La présence de nombreuses personnes, l'inclination de celles-ci devant la tombe d'Olivier et l'alignement du Détachement d'Honneur en arme ont fait de cette journée du Souvenir un moment marquant.

Enfin, la cérémonie de remise de commandement du Major Michel Vanherck au Major Pascal Haeck a clôturé ce premier trimestre annonçant un printemps attendu avec impatience.

Cet épisode très important dans la vie d'une Unité justifie amplement la publication dans cet « ECODUCAN » du discours du Chef de Corps. Une prise de parole devant une large assemblée nous ayant fait le plaisir d'être des nôtres à Marche-en-Famenne juste avant le passage de témoin.

## « Bienvenue au Camp Marche ».

Merci à toutes et tous pour votre présence cet après-midi, malgré des agendas plus que chargés.

Vous pouvez aussi constater que le soleil a été commandé et est bien présent

Nous sommes réunis cet après-midi à double titre :

Le transfert du flambeau du Commandement du Camp de Marche et mon départ du service actif.

L'habitude est de faire un bilan de son passage comme chef de Corps. Je ne vous noyrai ni sous les chiffres, ni même avec de longues phrases.

Notre Unité, Unité d'appui à caractère territorial, il en faut aussi, a exécuté durant ces 5 années un excellent travail dans l'éventail étendu de ses missions.

Ceci a été reconnu à plusieurs reprises à l'issue des nombreuses inspections, audits, visites, conseils, subis durant cette période. Travail de l'ombre le plus souvent, exécuté avec des







moyens, toujours de plus en plus limités. J'ai l'habitude de dire que si à Marche on y est bien, un Camp, c'est aussi des talents, de la motivation et des compétences.

Des bémols, il en reste malheureusement. Durant ces 5 années, j'ai assisté à de nombreuses Remises de Commandement de Collègues et d'Autorités supérieures. Souvent, trop souvent, les partants dénonçaient le manque de personnel, le manque de moyens, les trop nombreuses inspections, et conclusions d'experts en expertise, qui finalement aboutissent depuis des années et des années à la même constatation : le manque, pire à la diminution chronique des moyens budgétaires. Pour résumer : un Général, maintenant pensionné, disait déjà vers 2010, lors d'une X<sup>ème</sup> restructuration jamais aboutie, encore une.

« Tu sais, quand on enlève le gras ça fait du bien. Quand on enlève du muscle on réduit ses capacités et sa mobilité. Quand on attaque l'os, ça fait mal. Quand on atteint la moelle, on est paralysé. »

La Défense et les Unités dont la mienne ont mal depuis longtemps. On arrive inexorablement à la moelle...

Les conséquences, sont entre autres, un nombre exagéré de fonctions cumul au sein de mon Unité. Près de 90 fonctions sur un total de 164 Militaires et Civils. Plus d'une Personne sur deux a 2 jobs....

Et vous vous doutez bien, qu'ils sont inégalement répartis, certain ayant 3, 4, 5 cumuls. Je rêve secrètement depuis des années d'un site qu'on appellerait « CUMULEO MIL .BE » et qui classerait les Unités en fonctions du ratio de cumuls imposés. Nul doute que le Camp serait mieux classé que dans le domaine sportif. N'y voyez aucune malice par rapport aux évènements actuels, je pense à ce discours depuis des mois. Rattrapé par l'actualité en quelque sorte...

Une tranche de vie

J'ai vécu durant plus de 36 ans la condition de militaire. Unique à plus d'un titre.

Etre militaire c'est entre autres:

Servir l'Etat, courageusement et consciencieusement, en toutes circonstances et si nécessaire au péril de sa vie

C'est accepter: des limitations au niveau de sa liberté de mouvement et de voyager, des droits politiques limités, des restrictions à la liberté d'expression, de ne pas avoir de droit de grève,

etc etc.....C'est une condition exigeante, contraignante, au niveau physique, au niveau familial aussi. Mais elle permet cependant à tous, entre autres, d'exercer durant la carrière plusieurs métiers, parfois simultanément d'ailleurs. La meilleure preuve est le Personnel en face de vous. Fantassin, Tankiste, Artilleur devenu Mécanicien, Electricien, Maçon, Spécialiste en administration, en gestion de Personnel, en Logistique.... J'ai eu cette chance de le vivre, et de le vivre intensément.

Le bilan de carrière, il se trouve dans le petit folder sur vos chaises. Ce qui est fait est fait, trop tard pour revenir en arrière. Pas de regrets.

En revanche quand on part, on dit : « merci »....

A tout seigneur, tout honneur, mes parents. Sans eux je ne serais pas devant vous cet après-midi et j'aurais pu être ma sœur.... Merci à eux de m'avoir soutenu, d'avoir cru en moi, d'avoir été là durant mes nombreuses absences.

Mes fils Pierre, François et Guillaume, qui ont finalement subi cette vie professionnelle un peu particulière. Ils ont trouvé leur voie, ils tracent leur route, je suis fier d'eux.

Mon épouse Vinciane. Merci pour ta patience, ta présence malgré une vie professionnelle bien remplie, ta complicité, ton soutien et ta compréhension.

Ces cinq dernières années au Camp n'ont pas été de tout repos. Si même je rentrais cette fois tous les jours, ce n'était, hélas, pas toujours détendu et serein.

Nos soirées se passaient souvent à évoquer nos problèmes respectifs rencontrés durant la journée au boulot.

Dans très peu de temps, on continuera, mais j'évoquerai plutôt la tondeuse à gazon en panne, ou telle plante qui pousse mal....merci à toi !

La mode est d'amener le bouquet ou le petit cadeau vers l'épouse d'une façon un peu





originale. C'est une belle tradition.

Durant ces presque 37 années au sein de l'Armée, comme on dit, j'ai eu la grande chance de côtoyer des Chefs, des Collègues, des Collaborateurs de toutes les catégories, Militaires et Civils, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Merci à eux de m'avoir élevé, dans les deux sens du terme. Elevé par leur exemple, par leur savoir être, par leur savoir-faire, par leurs conseils, par leurs remarques, leurs vives recommandations (comprendre engueulades) et aussi leur considération. Et finalement pour certains d'entre eux par cette amitié précieuse.

Je dois encore remercier mon personnel. Cela sera bref, car j'ai eu l'occasion de le faire ... en famille. Soyez aussi fier que je ne l'ai été, de votre Unité, de vos compétences et de votre travail exécuté généralement dans l'ombre.

Restez professionnels, inventifs, motivés, bourrés de talents et de qualités comme vous l'avez été toutes ces années.

Remerciements chaleureux également aux différents Chefs et grands Chefs de ma chaîne hiérarchique, mes Commandants de Brigade, l'Etat-major de la Composante Terre ainsi que les différents Commandants de cette Composante sous lesquels j'ai eu la chance de servir.

Merci pour votre confiance, pour votre compréhension et votre soutien sans faille et permanent, en particulier lorsque d'autres piliers de la Défense considéraient parfois le Camp, ou une de ses Sous unités comme un de leur subordonnés.

Je m'en voudrais de ne pas rendre hommage à l'esprit de Corps.

Avant de poursuivre, il ne s'agit que de ressentir de ma part, toutes les Unités sont belles et possèdent traditions et esprit de corps qui leur sont propres

J'ai eu la chance de passer pas mal d'années au sein d'une Unité de Chasseurs, au grand béret vert, et de terminer dans l'Unité héritière des traditions de Chasseurs, ... à Pied ceux-là. Si les aléas de l'évolution de la Défense ont réduit fortement le nombre et la taille des Unités, l'esprit reste ....

Chasseur un jour, Chasseur toujours, Trésignies nous te suivrons et résiste et mords sont des devises auxquelles je me suis « raccroché » plus d'une fois ces dernières années. En particulier la dernière, pour ceux qui me connaissent bien ou qui en ont fait les frais ....

Finalement, Pascal, tu dirigeras dans quelques minutes la « petite entreprise » du Camp Marche.

Un collègue Commandant de Camp comparait son Unité à un moteur diesel. Parfois difficile à démarrer, mais une fois lancé, il est fiable, puissant et plein de ressources. Je peux t'assurer que le diesel Camp de Marche est encore capable de démarrer au quart de tour et peut se permettre de belles accélérations. Mais bon, ne fais quand même pas péter les segments.

Rodez-vous mutuellement. Je te souhaite beaucoup de satisfactions.

Prends soin d'eux, ils en valent la peine crois-moi.

Merci à tous une fois encore pour votre présence et pour votre attention.

Vive la Belgique, vive le Roi et vive le Camp de Marche »

Michel VANHERCK

Major

Chef de Corps





# Remise de commandement au Camp Marche

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie de passage de commandement de l'unité Camp de Marche ; détentrice des Traditions et du Drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Une assistance nombreuse était présente à cette cérémonie ; citons non seulement les autres unités du Camp de Marche, mais aussi des unités extérieures du camp qui profitent régulièrement des infrastructures que celui-ci leur offre pour s'entraîner.

Soulignons aussi la participation de nombreuses autorités, tant civiles que militaires à cette cérémonie.

Nous ne pouvons pas également oublier la présence des délégations, de l'Amicale du Camp de Marche, de la Fraternelle Royale des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à pied, ainsi que de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Dans son discours d'adieu, le Major Michel VANHERCK a bien entendu remercié pour leur présence les autorités civiles et militaires ainsi que la nombreuse assistance et aussi tout le personnel du Camp pour le travail accompli et le soutien qu'il a reçu de leur part au cours de ses cinq années de commandement de l'unité Camp.



C'est également, et non sans raison, qu'au cours de son discours il a souligné les difficultés croissantes rencontrées avec une augmentation quasi permanente des missions à remplir mais avec des moyens de plus en plus restreints ; tant sur le plan du personnel que du matériel.

Avant la mise en place du nouveau Chef de Corps du Camp, le Major Pascal HAECK, c'est au tour de l'Amicale du Camp et de la Fraternelle des

Chasseurs à Pied de remercier par un cadeau le personnel méritant

Enfin vient la passation du Commandement du Camp; tout d'abord par le passage en revue, pour la dernière fois, du personnel militaire et civil du Camp par le Major VANHERCK et ensuite par la mise en place du nouveau Commandant du Camp Marche, le Major HAECK, par le Président de la cérémonie. Après la dislocation des troupes et un intermède musical, qui nous fut offert par la Musique Royale de la Marine, l'assistance fut invitée à rejoindre le Hall Omnisport du Camp pour la « réception dinatoire » offerte.

Assistance nombreuse qui a pu apprécier les spécialités artisanales et locales qui nous étaient présentées ; à savoir par :

*La Confrérie « Li Crochon »,*

*La Confrérie du « Matoufé »,*

*L'Ordre des Gentes Dames de la « Tarte aux Macarons,*

*La Confrérie des « Toursiveux de Gros Tiyou ».*



Au Major Michel VANHERCK nous souhaitons une heureuse et active retraite et au Major HAECK pleine réussite dans un commandement qui est loin d'être aisé.







# Cérémonie à Flénu

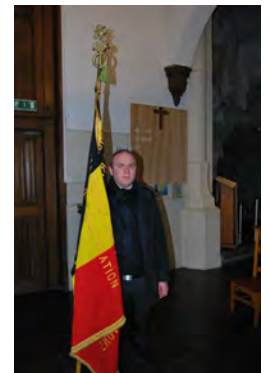
C'est en septembre 1996 que le Caporal Olivier GOSSYE quitte son unité, la Cie QG-2Ch, pour rejoindre la mission UNTAES en Ex-Yougoslavie où il y servira comme Soldat de la Paix. Et ce sera le 31 janvier 1997 qu'Olivier y trouvera la mort à VUKOVAR sous les balles d'un tireur Serbe.



Ce 31 janvier 2017 nous étions nombreux à être présents pour commémorer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition; non seulement sa famille, mais aussi les collègues de son ancienne unité ainsi que de la mission UNTAES.

Etaient également présents à cette cérémonie du souvenir de nombreux amis ainsi que les Associations Patriotiques.

Cette cérémonie du souvenir débutât par une célébration Eucharistique en l'église de Flénu.



Au cours de cette célébration, dans son homélie, le prêtre célébrant rappelle à l'assistance le sacrifice de tous ceux et celles qui ont fait don de leur vie pour que la liberté et la paix règnent dans le monde.

De même, une lettre écrite par la maman d'Olivier fut lue: lettre dans laquelle elle raconte le parcours de son fils de sa naissance jusqu'à ce sinistre jour du 31 janvier 1997 où la vie lui fut ôtée.

A l'issue de cette célébration, nous nous sommes tous et toutes rendus au cimetière de Flénu où Olivier repose. Là un Détachement en arme fourni par l'Unité Camp Marche, détentrice des Traditions et du Drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, lui a rendu les Hommages Militaires.



Après les dépôts de fleurs, toute l'assistance a été conviée à venir prendre le verre de l'amitié.

Ce fut l'occasion pour maints et maintes d'entre nous de retrouvailles et l'évocation de nombreux souvenirs.

Olivier, repose en paix et rendez-vous au 31 janvier 2018.





## Remerciements

Chers Amis, Amies,

Nous vous remercions très chaleureusement et du fond du cœur de votre participation nombreuse au 20<sup>ème</sup> hommage rendu à la mémoire de notre fils le caporal Olivier Gossye ce 31 janvier dernier.

Nous remercions également toute personne qui pour une raison ou une autre n'a pu faire le déplacement, nous savons qu'il ou elle était en pensée avec nous.

Nos vifs remerciements aux militaires en armes pour l'hommage qu'ils ont rendu à Olivier au cimetière ainsi qu'au photographe qui nous permet de garder vivante cette journée.

Bien sincèrement,

Christine Weinhold  
Maman d'Olivier



## COTISATION 2017

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2016  
la cotisation de 2017 reste fixée à 15.00 € minimum  
Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2017 »

Dès réception de votre cotisation, votre carte de membre sera annexée  
au Cor de Chasse suivant



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017

C'est dans les installations du restaurant « Le Petit Versailles » situé à 6041 Gosselies Rue Pont à Migneloux, 18 que s'est déroulée l'Assemblée Générale de L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

Le président Mr VAN der STRAETEN Philippe accueille les membres présents et ouvre la séance à 11:10Hr.

Une minute de silence à la mémoire de nos membres décédés.

Mrs DANNAU, BARET, COWEZ, DEBONDT, DEFFONTAINE, DENAMUR, CHEVALIER, SOMME, RUCQUOY, GUERLOT, DUPUIS, VAN der STRAETEN étaient parmi l'assemblée tandis que Mrs HANOTEAU, CHARLIER, D'HAESE, BARBIER, STIENNON, ULENAERS, BERTINCHAMPS, DEVILLE, BERRY, GILSON, VAN GOMPEL et WUIDAR étaient représentés.



Les membres présents ayant pris connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 par le Cor de Chasse 4-2016 et qu'aucune remarque n'est formulée, ce Procès-verbal est approuvé par les membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale 2017.

Malgré l'augmentation du montant de la cotisation, elle est passée à 15€ depuis cette année, les membres en ordre de cotisation s'élèvent à 150.

Comme prévu par les statuts, la moitié du Conseil d'Administration est démissionnaire et rééligible à savoir : Mrs COWEZ – CHEVALIER – DANNAU – OLEFS – DENAMUR et VAN der STRAETEN. Aucune démission n'ayant été remise, les sortants sont candidats entrants. Tous ont été réélus.

Modification « membres de droit »

Suite au départ du Major VANHERCK à la retraite le remplaçant comme Chef de Corps du Camp Marche sera le Major HAECK (Remise de commandement le 16 mars 2017).

02 Candidatures comme administrateurs:

Mr DELCHAMBRE Eric comme secrétaire adjoint

Mr BERRY Juan pour l'Equipe muséale

Les candidats ont été élus à la majorité.

## Rapport des activités au Musée en 2016 ...

Voici quelques informations relatives à nos travaux, dons et projets expos 2016

**1°)** La réalisation de nos deux grandes expositions pour le 350<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation de Charleroi les 2, 3 et 4 septembre nous a permis d'accueillir plus de 600 visiteurs. Le bilan est donc très positif et ces expositions sont bien sûres toujours visibles et resteront à l'intérieur du musée.

**2°)** Nous continuons à rénover techniquement le musée afin de préparer la visite des pompiers et obtenir le procès-verbal de conformité. Il reste quelques points de sécurité à terminer, mais on pense programmer cette visite en 2017.

**3°)** La rénovation intérieure du musée est prise en charge par l'ANCAP et les bénévoles du musée, mais nous n'avons ni le matériel ni l'argent pour rénover la partie extérieure du bâtiment et les gros travaux comme la rénovation du toit (il pleut à cinq endroits du musée !) et les châssis qui ne sont vraiment plus aux normes de sécurité ni d'isolation thermique. Il faut rappeler qu'un budget de 500000€ avait été voté lors d'un (ancien) conseil communal.





Quelle action faut-il entreprendre pour activer ces travaux utiles et nécessaires pour le porche de la caserne Trésignies, bâtiment classé par le Patrimoine de Wallonie ?

**4°)** De nombreux drapeaux, équipements militaires, tenues, ... nous ont été offerts en cette année

2016 : don de la Fraternelle du 5ème Bataillon de Fusiliers.

don de la Fraternelle du 12ème Bataillon de Fusiliers.

don de matériel de Gendarmerie (Mr Frans Marique), ancien du 5ème Bn de Fus.

don de l'ADC e.r. DEHASSE (†) du 2ème Chasseurs à Pied, ancien combattant.

**5°)** Trois projets sont en développement pour 2017 :

a) dépôts (du MRA) des emblèmes des régiments de Chasseurs à Pied.

b) développement et extension de la collection armement

c) demande de rénovation des blindés M75 et JPK par Bastogne Barracks.

Notre autre projet de développement demande aussi une réponse :

Quid de l'ancienne menuiserie de Charleroi ?

Ce sont des bâtiments larges et spacieux qui pourraient accueillir des gros objets tels que le blindé JPK et le transporteur de troupe M75 rénovés pour 2018, quelques autres véhicules déjà acquis mais stockés en attente ...

**6°)** Malheureusement, nous n'avons encore aucune information sur le vol de la plaque de bronze du 2ème Chasseurs à Pied.

**Peut-on encore espérer ... ?**

Mr DUPUIS prendra contact avec P.BASTIN au sujet de la numérisation de la bibliothèque tandis que Mr CHEVALIER prendra contact avec la fille de feu l'ADC e.r. DEHASE au sujet des documents qu'il détenait chez lui.

Pôle pour la Mémoire.

Les projets restent à concrétiser car les installations et les travaux ne sont toujours pas finalisés.

L'Échevin de l'Éducation a été changé : les contacts sont à refaire avec la nouvelle échevine, Madame Anne-Marie Bouckaert. Appel à développer d'autres projets et à la concrétisation du bureau.

Mr HANOTEAU souhaitait que les points suivant soient mis à l'ordre du jour :

Intervenir auprès de la Ville de Charleroi pour que les services compétents puissent exécuter les travaux de plafonnage dans le musée.

Intervenir auprès de l'Échevin chargé de la Culture pour qu'il sollicite toutes les écoles afin que les élèves à partir de 10 ans visitent le musée dans la cadre de l'éducation civique.

Réponses :

Mr DENAMUR a relancé la Ville de Charleroi le 27 janvier dernier et sa demande est toujours sans réponse. Mr DELCHAMBRE (fraîchement nommé) a en charge de « démêler » cet épineux dossier. (Au moment où je rédige ce compte-rendu, des nouvelles positives nous parviennent.)

C'est dans un des projets du Pôle pour la Mémoire

Mrs GUERLOT et DENAYER déclarent avoir trouvé exacts les comptes de l'ANCAP pour l'année 2016. Ils sont déchargés de leurs missions.

Pour le contrôle des comptes 2017, Mrs GUERLOT et DENAYER se représentent comme vérificateurs. La mission leurs est confiée.

Prévisions budgétaires 2017 :

Avant tout, grand remerciement à l'Équipe muséale pour son implication dans nos mesures budgétaires. En effet, c'est eux qui nettoient le musée et qui recherchent du matériel « sponsorisé » afin de pouvoir améliorer sans cesse l'accueil des visiteurs.

2017 sera encore une année où le budget dépense sera très rigoureux.

2018 sera l'année de la concrétisation des cérémonies du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Après un tour de « table » le président clos à 12:15 l'Assemblée Générale 2017.







## **Compte-rendu du banquet 2017**

Le restaurant « le Petits Versailles » accueillait ce samedi 11 mars, membres et amis de l'ANCAP pour un succulent repas.

On pourrait même dire un repas de « retrouvailles » pour nombre des participants qui ont profité de cette occasion annuelle de se revoir et de se remémorer bon nombres de souvenirs et anecdotes.

Un petit regret cependant ; nous constatons que d'année en année, le nombre de convives diminue pour des raisons que l'on devine; l'âge qui devient un frein aux déplacements de certains, mais aussi la dissolution de l'unité. Pour tous ces absents, en pensée ils étaient avec nous.

Cependant, une satisfaction, la présence de jeunes Chasseurs à Pied ayant servi au 2<sup>e</sup> Chass dans la Compagnie Anti-Tank en Allemagne et qui suite à la dissolution du 2<sup>ème</sup> Chasseurs ont été dispersé dans d'autres unités et qui, à cette occasion, formaient une joyeuse tablée.

Merci les gars et revenez nous l'année prochaine encore plus nombreux.

Souignons aussi qu'en cette occasion, nous avons profité d'une belle journée printanière, c'était la cerise sur le gâteau.

A l'année prochaine.

## **Nouvelle de la Fraternelle Royale**

Les Fastes et le Banquet de la Fraternelle des 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied (MONS) se dérouleront à MONS le samedi 29 avril 2017

Voici le programme des différentes activités :

- 11h15 : Rassemblement Place des Chasseurs pour la cérémonie d'hommage au Monument des Chasseurs.
- 11h40 : Mouvement en véhicule vers la Caserne Major SABBE (Carré des Arts)
- 11h50 : Cérémonie au Mémorial Major SABBE
- 11h50 : Fin des cérémonies et départ en véhicule vers le restaurant "L'Envers du Décor" pour le Banquet (40 Chaussée de Bruxelles à 7061 Casteau)
- 12h30 à 18h00 : Banquet

### MENU

Apéritif de la Fraternelle et ses accompagnements

Croustade de scampi, Jambon italien, Tomates fraîches et crème

Carré d'agneau rôti au thym - Crème aux pleurotes et porto - Légumes du moment - Gratin dauphinois

Sablé aux fraises - Glace vanille - Coulis de fruits rouges

Café & Mignardises

PRIX : 50.00 € par personne (tout compris : Apéro - Repas - Vin - Pils - Eau pendant le repas)

Montant à verser au compte de la Fraternelle au compte "BE51-0016-5282-8062"







# La vie au Musée des Chasseurs à Pied

Nouveauté : Musée des Chasseurs à Pied et Centre Historique « Le Prix de la Liberté »

Le musée des Chasseurs à Pied évolue, ses collections se diversifient de plus en plus suite au dépôt de Patrimoine de donateurs privés et aussi de Patrimoine de Fraternelles, notamment des Bataillons de Fusiliers. Après concertation et réflexions, le Président, les membres du CA de l'ANCAP et les bénévoles du musée ont décidé d'étendre le nom du musée selon la dénomination déjà citée précédemment. Nous ajoutons seulement deux mots : Centre Historique, car le musée avait déjà dans son appellation d'origine "Le Prix de la Liberté". Ce titre reflète mieux l'évolution de ce musée en voie de développement continu. Nous ne souhaitons pas, bien évidemment, occulter ni oublier le Patrimoine des Chasseurs à Pied, nous le renforçons davantage grâce à un apport patrimonial plus diversifié sur le thème "Le Prix de la Liberté".

Le texte ci-dessous sera désormais la présentation générale du musée sur le site internet des Chasseurs à Pied et leur page Facebook.

Ce musée rassemble en un seul lieu les récits et événements historiques et militaires qui ont marqué la ville de Charleroi et sa région. Il montre de manière didactique les combats des hommes et femmes de toute génération qui ont lutté afin que la Belgique retrouve son territoire et ses libertés. Les missions extérieures des unités militaires Belges sont aussi évoquées.

Les plaques commémoratives, appliquées sur les murs du porche d'entrée de la caserne Trésignies, témoignent des vies humaines sacrifiées pour "le Prix de la Liberté".

Un Parcours pour apprendre, découvrir et se souvenir... Afin de suivre le cheminement des thèmes abordés et d'orienter les visiteurs, des vitrines explicatives contenant des mannequins, des photographies et des objets sont placées dans les différentes salles du musée selon la ligne du temps.

Les collections du Centre Historique reflètent et consolident la mission première du Musée des Chasseurs à Pied qui est d'éclairer l'histoire des Chasseurs depuis 1830, mais aussi de collecter, de conserver et d'exposer dans un souci de transmission de l'histoire, de la culture et de la conservation du Patrimoine matériel et immatériel des hommes et de leur environnement. Elles ont été développées pendant plus de 30 années pour perpétuer le Devoir de Mémoire. Cet endroit est désormais classé comme Lieu de Mémoire par l'Institut du Patrimoine de Wallonie.

## I) Histoire de la Belgique à travers les Régiments de Chasseurs à Pied:

1°) La révolution Belge de 1830: naissance de la Belgique et de son Armée, les Régiments de Chasseurs à Pied

2°) L'évolution des Régiments de Chasseurs à travers leurs costumes, armements et équipements.

3°) La 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale:

parcours didactique de la WWI,





le départ du 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied le 3 août 1914,

l'espace Trésignies, le Drapeau du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied:

Commemorant le dévouement du Caporal Trésignies qui a servi sa nation pour notre liberté, une toile située dans l'espace capture un des instants le plus significatif de l'exploit héroïque du Caporal Trésignies le 26 août 1914 – Avec une totale indifférence pour sa propre sécurité et ignorant complètement le feu ennemi, le caporal Trésignies se porta volontaire à l'avant de son bataillon.

la Bataille de Liège,

les prisonniers de guerre (camp de Soltau),

la retraite vers Anvers,

la Bataille de l'Yser: SAR le Roi Albert I<sup>er</sup>, les combats et les tranchées derrière l'Yser, les blessés et les morts au Champ d'Honneur, l'art de tranchée, le camp du Ruchard en France,

l'Hôpital de l'Océan à La Panne: le rôle de SAR, la Reine Elisabeth, le Docteur Lepage, les infirmières et les aumôniers,

les Alliés (France, GB, Canada, Australie, USA).

4°) L'entre-deux guerres:

5°) La 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale:

la Campagne des 18 Jours:

l'occupation: déportations, prisonniers de guerre,

la reconquête: la Résistance (Armée Secrète - AS),

les Chasseurs d'Irlande,

la Brigade Piron,

la Libération de Charleroi en 1944,

les Bataillons de Fusiliers: le 5<sup>ème</sup> Bn Fu, le 12<sup>ème</sup> Bn Fu.

6°) Les Forces Belges en Allemagne (FBA).

7°) L'aide à la Nation: le Bois du Cazier (1956), les inondations dans la région de Charleroi (1966).

8°) La 7<sup>ème</sup> Brigade de Marche-en-Famenne et les Chasseurs à pied.

9°) Les missions ONU:

les opérations en ex-Yougoslavie: les différents missions, espace Caporal Olivier Gosseye, l'Afghanistan.

10°) Le Camp Marche-en-Famenne, garant des Traditions des Chasseurs à Pied.

11°) Les salles de Traditions des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à pied.





## II) La Gendarmerie :

Ses origines, ses Traditions, ses actions pendant les deux guerres mondiales et ses missions principales.

## III) le Patrimoine des Fraternelles, Amicales et Associations Patriotiques:

De par l'évolution du musée en Centre Historique, celui-ci recueille le Patrimoine des Fraternelles, Amicales et Associations Patriotiques afin de transmettre le Devoir de Mémoire.

## IV) La Fondation de Charleroi: les origines militaires d'une cité industrielle

- 1°) La fondation de 1666, par des ingénieurs Belges, sous commandement espagnol,
- 2°) Les agrandissements Français et les interventions de Vauban et ses collaborateurs,
- 3°) D'une forteresse à l'autre : disparition, démolitions et reconstruction,
- 4°) La forteresse Hollandaise ou la 2<sup>e</sup> enceinte de Charleroi,
- 5°) Sous les Belges indépendants: les dernières modifications avant la démolition et le remblaiement définitif,
- 6°) La ville réaménagée: altérations continues d'une ville, représentative de l'urbanisme de son temps.

## V) La Garde Civique:

- 1°) La Garde Civique en Belgique.
- 2°) La Garde Civique de Charleroi.

## VI) La Force Publique:

Objets d'époques, soldats miniatures du fabricant Belge "Durso"

## VII) Les blindés, véhicules et armement lourd:

- 1°) Transporteur de troupe M75
- 2°) Chasseur de chars JPK
- 3°) Canon 47 mm Anti-tank
- 4°) Mortier de 4'2
- 5°) Mitrailleuse .50

Nous remercions chaleureusement les enfants de Monsieur Edmond BRISBOIS et Madame Georgette FALQUE pour le don de matériel et patrimoine de la Fraternelle du 12<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers « REMAGEN ». Merci à Monsieur René BRISBOIS d'avoir apporté ce patrimoine dans le musée des Chasseurs à Pied et Centre Historique « Le Prix de la Liberté ».

Un tout grand merci au Commandant (Hre) Jean LIEGEOIS, Chasseur à Pied, pour ses dons de costumes, équipements, casques, insignes, « breloques » et douilles obus inertes au musée des Chasseurs. Jean a toujours été un Chasseur actif dans les activités militaires, ses dons reflètent très bien son état d'esprit et ce qu'il a donné comme temps à l'Armée Belge.





Monsieur Frans Marique, ancien Combattant du 5<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers, a donné à la section Gendarmerie du musée de nombreuses pièces d'équipements dont voici une description générale : vélo Gendarmerie 1946, selle troupiers avant 1940, selle d'un officier de Gendarmerie, casques et képis, buffleterie et costumes. Nous remercions Monsieur Marique pour ce formidable don à notre Centre Historique.

Je ne le répéterai jamais assez, mais notre musée s'enrichit grâce à vous, militaires, anciens Chasseurs ou amis du Musée. Soyez tous remerciés pour cette transmission de Patrimoine et votre confiance dans l'équipe des bénévoles du musée.

Bernard Chevalier  
Conservateur



Nous remercions chaleureusement les enfants de Monsieur Edmond BRISBOIS et Madame Georgette FALQUE pour le don de matériel et patrimoine de la Fraternelle du 12<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers « REMAGEN ». Merci à Monsieur René BRISBOIS d'avoir apporté ce patrimoine dans le musée des Chasseurs à Pied et Centre Historique « Le Prix de la Liberté ».

Un tout grand merci au Commandant (Hre) Jean LIEGEOIS, Chasseur à Pied, pour ses dons de costumes, équipements, casques, insignes, « breloques » et douilles obus inertes au musée des Chasseurs. Jean a toujours été un Chasseur actif dans les activités militaires, ses dons reflètent très bien son état d'esprit et ce qu'il a donné comme temps à l'Armée Belge.

Monsieur Frans Marique, ancien Combattant du 5<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers, a donné à la section Gendarmerie du musée de nombreuses pièces d'équipements dont voici une description générale : vélo Gendarmerie 1946, selle troupiers avant 1940, selle d'un officier de Gendarmerie, casques et képis, buffleterie et costumes. Nous remercions Monsieur Marique pour ce formidable don à notre Centre Historique.

Je ne le répéterai jamais assez, mais notre musée s'enrichit grâce à vous, militaires, anciens Chasseurs ou amis du Musée. Soyez tous remerciés pour cette transmission de Patrimoine et votre confiance dans l'équipe des bénévoles du musée.

Bernard Chevalier  
Conservateur





# Les brèves du Musée.

Le Fusil ALBINI de la Gendarmerie.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué l'arrivée dans notre Musée des Chasseurs d'un contingent de gendarmerie et vous êtes nombreux à montrer de l'intérêt pour cette (malheureusement) ancienne faction de nos forces armées.

Je vais vous entretenir aujourd'hui de l'armement des gendarmes en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, armement qui montre une quasi totale similitude avec les armes en usage au sein des Régiments de chasseurs à pied ; je veux parler du Fusil Albin. Bien sûr, pour les gendarmes qui sont par essence des cavaliers, c'est la version mousqueton qui est adoptée, même pour le service à pied. Une arme de grande portée n'étant pas requise pour le service de maintien de l'ordre, des munitions adaptées (nous y reviendrons) et une arme équipée d'une baïonnette suffisent amplement à cette mission !

Mais revenons d'abord sur les conditions de l'adoption de cette arme de son nom complet Albin-Braendlin.

Au début de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'armée Belge à l'instar des autres armées européennes, à l'exception de la Prusse, est dotée d'un fusil à percussion rayé à chargement par la bouche, des systèmes 1841 modifié 1853 ou 1853 construits neuf pour l'essentiel.

Les succès militaires de la Prusse et surtout la défaite de l'Autriche face à celle-ci, attribué peut être un peu vite au fusil Dreyse à chargement par la culasse engendre l'inquiétude dans les Etats-Majors européens. Partout l'on tente, avec plus ou moins de bonheur, d'équiper le soldat d'un fusil « moderne » et qui dit moderne veut dire d'un calibre réduit et surtout à chargement par la culasse. La Belgique qui jouit depuis 1831 d'une paix stable a fait quelques efforts d'armement ; notamment



en commençant à fortifier Anvers. Les événements politiques se précipitent et les envies d'annexion émises par l'empire Français font craindre pour la neutralité Belge. Tout cela fait que les crédits nécessaires à la transformation de notre armement, estimé à 8.400.000 Francs sont rapidement votés le 30 avril 1867.



Le système retenu est le brevet Albin-Braendlin, cette transformation est particulièrement adaptée à la transformation d'un armement à percussion à chargement par la bouche. La robustesse du système, sa grande simplicité mécanique ainsi que sa facilité de fabrication sont mises en avant. Ce travail peut facilement être réalisé par la manufacture d'Armes de l'Etat (MAE). D'autant que la réalisation de ce programme va sauver la MAE de la faillite, en effet cet outil très performant, doté d'une main d'œuvre qualifiée était sous employé depuis de nombreuses années. Les tests menés avec les premières armes transformées confirment l'opportunité de ce choix. La manœuvre du mécanisme est rapide et simple en outre elle n'exige qu'un court apprentissage.

Un soldat exercé tire douze coups en une minute en prenant les cartouches dans sa cartouchière et en visant avec assez de soin pour placer ses douze projectiles dans une cible de 0,60 m sur 1,70 m (taille d'un fantassin). La transformation au système Albin nécessite bien sur un nouveau canon,







celui-ci sera fabriqué en acier coulé, grande nouveauté. Une mission d'étude envoyée à l'arsenal d'Enfield en Grande Bretagne en a ramené les dernières nouveautés en matière de fabrication industrielle des armes. Tout cela sera mis à profit pour ces réalisations.

Sans être très étendu le système d'armes Albini compte néanmoins quatre types de fusil et deux types de mousqueton. Le mécanisme choisi pour la transformation est caractérisé par une culasse mobile levante à bloc articulé sur une charnière transversale et s'ouvrant vers le haut. Le verrouillage



en est assuré par le déplacement d'une tige articulée sur le chien et se mouvant dans l'axe du canon à l'abattu du chien. Cette pièce remplit en outre la fonction de marteau de percuteur. L'extracteur est commandé par l'ouverture de la culasse. Le canon à quatre rayures du calibre de 11 mm est prévu pour le tir de la nouvelle munition



à étui métallique. De cette transformation naquirent les fusils modèles 1777-1867, 1841-1867, 1853-1867, et le mousqueton 1777-1873. Ainsi que deux armes neuves le fusil et le mousqueton modèle 1873. Si les anciens fusils à silex du système 1777 furent surtout attribués à des unités d'Artillerie de Forteresse les deux autres le furent à l'infanterie de Ligne, aux Grenadiers et aux Chasseurs à Pied. Les mousquetons eux furent en usage uniquement au sein de la Gendarmerie. Une munition dédiée au maintien de l'ordre fut développée pour le mousqueton Albini de la Gendarmerie. Cette munition est caractérisée par un étui étamé et est montée avec une petite balle ronde de 11 mm, censée être moins létale que le projectile classique. Rappelons que la Cavalerie et les Services furent dotés d'un autre système d'armes, le système Comblain.

Cependant un autre système de transformation fut adopté l'année suivante, en 1868. L'adoption d'un autre système de transformation, le système Terssen peut paraître curieux, car ces deux modèles sont très similaires de fonctionnement. Cela peut s'expliquer par le fait que l'utilisation du brevet Terssen ne nécessitait pas le paiement de royalties contrairement au système Albini car le lieutenant-colonel Terssen était directeur de la MAE.

Les Albini eurent une longue carrière, les armes jugées encore en bon état furent transformées par raccourcissement au début du XX<sup>e</sup> siècle pour constituer l'armement de réserve de la position fortifiée d'Anvers. Un autre lot conséquent fut versé à la Force Publique pour constituer l'armement des contingents de l'Intérieur de la colonie, seules les troupes au contact des colonies Allemandes avaient reçu des Mausers. La Gendarmerie, elle, avait troqué ses mousquetons modèle 1777-1873 et 1873 contre des carabines Mauser allégées d'un modèle propre au corps, mais quelques fusils Albini raccourcis et allésés pour le tir d'une cartouche à chevrotine étaient encore en usage à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle pour la répression du braconnage !

Lt-col Hre P.DENAMUR



Une délégation du QG Lt BDE participera à la cérémonie du 07Avril à la colonne du Congrès.






## Activités prévues en « Avril, Mai et Juin ».

07 Avril : Commémoration « Soldats morts pour la Paix »

08 Mai : Libération de Charleroi et Armistice de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale.

Du 27 au 30 Juin : MESA



## Activités de l'Harmonie

Lundi 8 mai	<i>ARMISTICE départ car caserne 8h,40 cimetière Docherie, ensuite Marchienne au Pont fin vers 12H30'</i>
Lundi 8 mai	<i>ARMISTICE à Charleroi départ caserne 16h45' vers hôtel de ville retour caserne 18h00</i>
Samedi 24 juin	<i>Tour St Jean RDV parking habituel 9h30</i>
Vendredi 21 juillet	<i>Té-déum à Charleroi 11H00 Basilique. <a href="#">Clique uniquement</a></i>
Jeudi 3 aout	<i>Hommage aux Chasseurs à Pied à Charleroi. RDV cour côté tanks caserne à 16H45-</i>
septembre	<i>Libération à Charleroi .Horaire suivra.</i>
septembre	<i>Cimetière de jumet Gohyssart RDV 15H45</i>
septembre	<i>Charnier du Diarbois RDV parking habituel 16H30</i>
Samedi 30 septembre	<i>Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont. RDV parking face église 15H45</i>
Dimanche 15 octobre (Trompette LAURENT)	<i>Commémoration à Charleroi Nord. RDV 12H45' face à l'église St Eloi Charleroi Nord <a href="#">Clique uniquement</a></i>
Vendredi 11 novembre	<i>Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45'</i>
Novembre	<i>Relais Sacré à Charleroi-départ caserne <a href="#">Clique 9H30'</a></i>
Samedi 25 novembre	<i><u>BANQUET DE Ste CECILE Petit Versailles à Gosselies 12H30'</u></i>





# In Memoriam.

✚ L'Adjudant-Chef en retraite Léon DEHASSE nous a quitté. Léon fut une figure marquante du 2<sup>e</sup> Chass où il fit toute sa carrière. A la libération de la Belgique en 1945, il s'engage et est incorporé dans les Brigades d'Irlande et plus particulièrement à la 5<sup>ème</sup> Brigade Merckem. L'instruction militaire terminée il participe au sein de cette Brigade aux derniers combats et ensuite à l'occupation en Allemagne jusqu'à la dissolution des Brigades d'Irlande.



C'est à partir de la dissolution de la Brigade Merckem que renaîtront les Bataillons de Chasseurs à Pieds.

Léon est affecté au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à pied qu'il ne quittera pas jusqu'à sa mise à la retraite. Tout d'abord en occupation en Allemagne, ensuite le retour en Belgique en garnison à Charleroi et à nouveau en Allemagne à Siegen jusqu'à sa mise à la retraite.

Bien que mit à la retraite, il continuera à servir les Chasseurs à Pied en devenant durant de très nombreuses années le secrétaire de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pieds.

L'Adjudant-Chef Léon DEHASSE est décédé à Lodelinsart le dimanche 5 février et ses funérailles se sont déroulées le jeudi 9 février.

Cher ami Léon, nombreux sont ceux et celles qui se souviendront de toi.



✚ Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur MARQUET François, membre de notre Amicale. Monsieur MARQUET nous a quitté le 28 novembre dernier.

L'Amicale présente ses sincères condoléances à la famille et les proches.

# Esprit - Traditions - Souvenirs

Les opérations sous Anvers en 1914  
des

Chasseurs à Pied dans le Détachement des Cyclistes Volontaires de la 3<sup>ème</sup> Division d'Armée

Le récit de ce Détachement nous est narré par Monsieur Maurice BARBIER.

Mais avant de commencer ce récit, voyons en quelques mots qui est Maurice BARBIER.

Maurice BARBIER est né à Ostende en 1896 ; à l'âge de 16 ans il s'engage à l'Armée et est affecté au 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Pied en garnison à Charleroi.

En 1914 lorsque nous entrons en guerre, il est âgé de 18 ans et est Sergent. C'est avec ce grade qu'il est affecté au 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied, dédoublement du 1<sup>er</sup> Régiment.

C'est donc avec ce Régiment qu'il participe les 5 et 6 août aux premiers combats de Liège.

Ensuite, vient le repli de notre armée vers le Réduit National d'Anvers que Maurice BARBIER rejoint





avec le 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Le Commandement de l'Armée, conscient de la densité de notre réseau de communications, veut entraver les transports de troupes et de ravitaillement de l'Armée Allemande.

C'est à cet effet que seront exécutées les sorties d'Anvers.

En plus de ces sorties, il est décidé dès le 19 septembre de créer par Division un « Détachement de Cyclistes Volontaires » ; soit un total de sept détachements.

Apprenant la création de ces détachements, Maurice BARBIER se porte volontaire et sa candidature est retenue.

Il fera donc partie du Détachement de Cyclistes volontaires de la 3<sup>ème</sup> Division d'Armée à laquelle il appartient.

Le Détachement est constitué de militaires appartenant aux différentes unités de la Division, dont les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.

Le 20 septembre le Détachement est constitué et comprend 109 volontaires qui seront montés sur vélos.

Trente-trois Chasseurs à Pied sont incorporés dans ce Détachement ; 15 volontaires appartenant au 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et 18 volontaires du 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Ainsi constitué, le 21 septembre au matin, le Détachement reçoit l'ordre de se rendre à Hoboken où tous les Commandants de Détachement recevront leurs missions, instructions et recommandations qui sont les suivantes :

- Interroger les habitants pour connaître la situation ennemie ; sa force, l'emplacement de ses petits postes ...
- Ne rien confier aux habitants afin de ne pas nuire au secret des missions à accomplir,
- Ne pas confier à son Détachement ses intentions ; excepté à son Commandant en second,
- Répandre des faux bruits et exagérer la force de son Détachement,
- Eviter de passer deux fois par le même itinéraire ainsi qu'éviter les agglomérations et si pas, avant d'y entrer, procéder à une fouille. Lorsqu'on quitte une localité, en sortir par une direction autre que celle de l'itinéraire que l'on doit suivre,
- Eviter l'ennemi, agir par ruse – s'il est nettement inférieur en force et si l'attaque est nécessaire, foncer hardiment sur lui – mais chercher à passer ailleurs s'il est en forces égales ou supérieures,
- Ne pas emmener de prisonniers ; les relâcher après les avoir désarmés,
- Laisser vos malades ou blessés aux soins des administrations communales,
- Tenir toujours le Détachement réuni en prenant les mesures de sécurité nécessaires,
- Ne pas entrer dans les maisons pour prendre les repas,
- Veiller à la vigilance des postes de garde (vigie dans les clochers, dans des arbres, etc ...),
- Stationner là où il y a moins d'accès pour les attaques de l'ennemi et s'assurer toujours d'une direction de retraite de même que de l'indiquer aux hommes pour le cas de surprise ainsi que de fixer un point de ralliement,
- Ne pas loger dispersé dans un village; choisir une ferme isolée ou un groupe de quelques maisons ou encore un petit bois en ayant toujours une garde vigilante,
- Dans tous les cas, ne jamais loger là où vous avez stationné en dernier lieu,
- Couper tout d'abord les fils télégraphiques et téléphoniques pour empêcher que l'ennemi puisse être renseigné et fasse venir rapidement des renforts,
- Envoyer les renseignements importants par pigeon voyageur en signant du nom du Commandant du Détachement et en indiquant les lieux, dates ainsi que l'heure de l'envoi.

Les missions de destructions que devront accomplir le Détachement de la 3<sup>ème</sup> D.A s'effectueront sui-





vant l'axe de pénétration suivant : Gand – Audenarde – Ath – Mons et si possible jusqu'à la Sambre.

Le 21 septembre, le Détachement quitte Anvers et rejoint Gand par chemin de fer. Là, par réquisitions, il y achève la préparation matérielle et le 22, en vélo, il quitte Gand avec l'espoir d'atteindre Audenarde, point de sortie des lignes Belges.

En raison de problèmes inhérent aux réquisitions, au manque d'adaptation à la pratique du vélo de certains, mais surtout au problème d'arrimage sur les vélos des explosifs ; le Détachement n'atteindra que la localité de Deynze en fin de journée où furent prises les mesures nécessaires pour pallier aux difficultés rencontrées.

Le lendemain, le Détachement reprend la route en direction de Renaix où il apprend que des cyclistes allemands y viennent épisodiquement. Il apprend également que les localités de Leuze et Ath sont tenues par des garnisons ennemies, mais qu'elles n'y séjournent jamais longtemps.

A l'issue de cette journée le Détachement s'installe dans les maisons de Bligny qui sont adossées à un bois permettant ainsi le repli en cas d'alerte.

A Bligny, le Détachement recueille aussi les renseignements suivants ; à savoir que Mons est tenue par une garnison allemande importante avec de l'intendance, un hôpital et divers autres services. Il apprend également que de Mons des détachements allemands itinérants sont chargés de l'occupation du pays et que la ligne Mons – Valenciennes, qui est son premier objectif, est l'objet d'un trafic intense et est bien gardée.

En plus de ces renseignements, les notables de la localité donnent le conseil de se rendre à Beloeil, qui se trouve être un centre important de réquisitions. Là, les membres du Détachement pourront obtenir des renseignements plus complets.

Le 24 septembre, le Détachement prend donc la direction de Beloeil où il arrive le 26.

Sur place, le Prince de Ligne signale que 400 cyclistes allemands viennent de quitter le château. Suivants des renseignements obtenus d'habitants de Beloeil, le départ précipité de ce contingent de cyclistes ennemis est dû à l'action menée par un Détachement de cyclistes belges sur Masnuy-Saint-Pierre et Braine le Comte.

L'on obtient aussi des habitants le renseignement selon lequel la ligne du chemin de fer Mons – Valenciennes est gardée à chaque pont sur le canal Mons – Condé par une dizaine de militaires allemands.

Au vu de ces informations, il est décidé d'attaquer le canal au débouché de la forêt de Beloeil située au SUD du château.

L'objectif choisi est le pont de Hensies qui se trouve être le plus éloigné de la garnison de Mons. Cela étant décidé, les Cyclistes volontaires quittent Beloeil et arrivent à Marchies le même jour vers 17 heures.

Sur place l'on leur confirme les renseignements obtenus à Beloeil mais aussi que les gardes sur les ponts ne sont plus d'une dizaine de soldats mais bien d'une cinquantaine.

Malgré cela il est décidé de maintenir l'action offensive, mais en la reportant au dimanche 26 après une bonne nuit de repos qu'ils prennent dans une ferme non loin d'une briqueterie. En cours de nuit le Détachement est mis en alerte, car les sentinelles signalent la présence d'une patrouille allemande dans la briqueterie sans qu'elle décèle leur présence.

A 3 heures du matin le dimanche 27 septembre le Commandant de Détachement donne ses ordres pour l'exécution de la première mission et décide d'envoyer un petit détachement en éclaireur en avant du gros de la troupe.

Il est quatre heures quinze quand protégé par un épais brouillard le Détachement gagne le canal Mons – Condé en empruntant le chemin de halage longeant le canal en direction de Hensies.







Malheureusement nous avons à peine progressé de 200 à 300 mètres lorsque nous tombons sous le feu de l'ennemi. La riposte est immédiate, mais en raison de notre infériorité et l'absence de couverts protecteurs, l'ordre de repli est donné.

Le bilan de cet échec se monte à 2 tués, 2 blessés laissés sur place et 15 manquants.

C'est au château de Beloeil que les blessés qui se sont repliés avec le reste du Détachement sont soignés par un médecin et c'est aussi grâce à ce médecin ainsi que la complicité de la supérieure du couvent et du boucher, que les blessés sont transportés en voiture à Audenarde.

Par représailles, les Allemands décident de passer par les armes les deux blessés tombés entre leurs mains. Ils n'auront la vie sauf qu'au fait que l'un deux parle l'allemand.

Ce dernier parviendra même à s'enfuir de l'hôpital de Mons et à rejoindre Audenarde caché sous les légumes dans une charrette de maraîcher. Et, le 10 octobre, toujours blessé, il rejoint le Détachement.

Après ce premier échec, le Détachement de la 3<sup>ème</sup> D.A accomplira de nombreuses actions qui seront couronnées de succès.

C'est ainsi que l'on peut tout d'abords citer toutes une séries d'actions menées dans la région de Ath. Comme :

La destruction du ponceau Nord de la station de Ath,

La destruction du pont d'Ormeignies,

L'action menée sur le pont rail de la station de Tourpes,

Les destructions faites sur le chemin de fer Ath – Tournai,

Et enfin le sabotage sur le ponceau sur la Dendre occidentale à 1300 mètres à l'Ouest de la station de Chapelle – à – Wattines.

On doit cependant déplorer un échec imputable à la mauvaise exécution de la mission confiée à une estafette qui a permis au général Von Bissing d'échapper à l'embuscade qui aurait dû lui être tendue.

Sur le chemin du retour vers les lignes belges, deux actions furent encore portées à l'actif du Détachement.

La mise en déroute d'un détachement d'une quinzaine de cavaliers allemands à Rumillies ainsi qu'une locomotive au tender lesté qui de Frasnes-les-Buissenal fut lancée dans la gare de Leuze.

Le Détachement atteint Gand le 3 octobre, ayant franchi l'Escaut à Pecq et logé à Courtrai.

De retour à Gand et suite à l'occupation de Tournai par l'Armée allemande, le Détachement reçoit la mission d'isoler la ville par diverses actions de sabotage sur les voies ferrées.

Le Détachement était opérationnel à l'exception des cent kilos d'explosifs manquant. En soirée du 7 octobre les explosifs furent fournis et immédiatement répartis au sein du Détachement.

C'est ainsi que le lendemain le Détachement prit la route en direction d'Audenarde. Là, le plan d'action fut dressé. Le plan élaboré étant d'attaquer simultanément les trois voies de chemin de fer conduisant à Tournai ; à Quartes, à Beclers et à Vaux-Antoing. L'exécution simultanée des sabotages est prévue pour la nuit du 9 au 10 octobre et l'heure sera fixée sur place.

Le 9 à 19 heures, le Détachement prend la route en évitant tout bruit pouvant susciter la curiosité de la population lors de la traversée des différentes localités de Renaix, Dergneau, Arc-Ainières, Cordes et Velaines.

A 21 heures le Détachement arrive à Quartes où un groupe de sept hommes est laissé sur place pour faire sauter la voie ferrée.

Le reste du Détachement reprend ensuite sa progression en direction de Thimougies sur Beclers où un second groupe est laissé avec pour mission de faire sauter le pont du chemin de fer enjambant la





route.

Enfin le gros du Détachement atteint à 22 heures 15 Guèronde (Antoing) où la mise en œuvre immédiate de la destruction de la voie ferrée de Vaux est mise en place.

C'est ainsi qu'à 23 heures ; heure convenue pour la destruction simultanée des objectifs choisis, trois explosions retentissent.

L'alerte étant donnée, c'est au plus vite que le Détachement prend le chemin du retour.

Après dix heures de randonnée nocturne, c'est dans un état de fatigue physique lamentable et une tension nerveuse extrême que le Détachement rejoint nos lignes.

Afin de montrer le professionnalisme et l'efficacité atteint par le Détachement, Maurice Barbier raconte l'anecdote suivante survenue lors de cette dernière mission.

*« La marche avait été rapide et parfaitement secrète puisque en traversant le village d'Arc-Ainières, le Détachement vit dans une forge large ouverte et éclairée par de grandes flammes, des Uhlans, qui paisiblement faisaient ferrer leurs chevaux ; toute la troupe défila à deux mètres d'eux sans qu'ils y prisent garde ».*

Le 10 octobre, le Détachement se trouve en repos à Petegem.

Le lendemain 11, en se promenant dans Audenarde les militaires du Détachement constatent qu'aucune destruction n'est en préparation sur les installations du chemin de fer de la ville.

Ils prennent alors la décision de prendre à leur charge cette mission pour autant qu'on leur fournisse les explosifs nécessaires.

Par chance au cours de leur promenade en ville ils rencontrent un colonel du Génie, disposant de suffisamment d'explosifs mais d'aucun personnel pour exécuter les missions de destruction.

Nos Chasseurs, cyclistes volontaires, s'offrent à reprendre cette mission pour autant qu'on leur fournisse les explosifs ; ce qui se fit.

C'est ainsi que les destructions suivantes sont réalisées :

- le pont – rail de l'Escaut à Escanaffles,
- le pont – rail à un kilomètre de Bevere,
- le pont du vicinal à sept cents mètres de Leupeghem,
- les aiguillages d'Ortoir à la gare d'Audenarde,
- ...

Les destructions opérées à Audenarde furent les dernières actions menées par le Détachement en tant qu'unité indépendante.

Ensuite, ce fut le repli de notre Armée derrière l'Yser.

Le Détachement rejoignit le Grand Quartier Général à Furnes le 15 octobre.

A peine arrivé , le Détachement reçu l'ordre de rejoindre Dixmude et de se mettre à la disposition du Commandant du 12<sup>ème</sup> Régiment de Ligne avec lequel il participa à la défense de cette position du 17 au 31 octobre.

Quelque temps plus tard, les survivants du Détachement furent rassemblés à Avercapelle-Brève pour être félicité par le Commandant de la 3<sup>ème</sup> D.A pour leurs nombreux faits d'armes.

Le 22 novembre, il fut mis fin à la mission du Détachement de Cyclistes Volontaires. Toutefois, l'unité fusionna avec la Section de Cyclistes du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Pied pour former la Compagnie Cycliste de la 3<sup>ème</sup> D.A.





# Humour !!!



Quand j'avais 10 ans à l'école, j'apprenais dans l'ordre les conjonctions de coordination :

mais, ou, et, donc, or, ni, car.

Maintenant j'ai + de 60 ans et je m'en souviens encore mais... dans le désordre :

mais, ou, est, donc, mon, ri, car.

Un homme ivre se fait arrêter au volant par un policier.

- Monsieur, vous sentez l'alcool à plein nez !
- Monsieur l'agent, ouvrez le bouchon de mon réservoir, ça sent l'essence à plein nez mais on ne peut pas dire qu'il est plein.

Dans l'immeuble, une maman et son petit garçon croisent leur jolie voisine.

- Dis bonjour à la dame et fais-lui un bisou.
- NON !
- Allons, pourquoi ne veux-tu pas embrasser la dame ?
- Papa a essayé hier et il a reçu une paire de gifles.

Une femme fait remarquer à son mari :

- Le voisin a l'air très amoureux de sa femme : il l'embrasse, la prend dans ses bras. Pourquoi ne fais-tu pas la même chose ?
- Parce que je la connais pas la voisine !

Un représentant sonne à la porte.

Toto lui ouvre, une cigarette dans une main, une canette de bière dans l'autre.

Bonjour petit. Est-ce que ta maman est là ?

- A ton avis ?, lui répond Toto.

Le jour de la rentrée, le responsable de l'internat prévient ses pensionnaires.

- L'accès du dortoir des filles est interdit aux garçons et tout élève qui y sera surpris aura une amende de 10 euros. A la deuxième infraction, 20 euros et 30 à la troisième.

C'est clair ?

- Un pensionnaire lève la main : C'est combien pour un abonnement ?





# Invitation journée retrouvailles 2017



## Invitation journée retrouvailles 2017

**Ami chasseur,**

### Barbecue retrouvailles

**Quand ?** : Le samedi 09 septembre 2017 à partir de 12h

**Où ?** : A la caserne Trésignies de Charleroi

**Pour qui ?** : Anciens chasseurs à pied, familles et amis.

**Combien ?** : 10 €

L'amicale des chasseurs sera là pour vous accueillir.

Essayez de réserver soit par mail, par téléphone, ce serait sympa car on ne va pas acheter inutilement. Il n'y a pas de bulletin de réservation papier.

Les carolos seront présents aux fourneaux.

**Une nouveauté cette année** : un dessert vous sera également proposé.

On vous attend nombreux !

Philippe, Damien, Jean-Pierre et Pascal dit VDS, Bob, JP et Pif

### Renseignements et inscriptions

duboisbauwens@gmail.com

Tel : 071/84.70.78

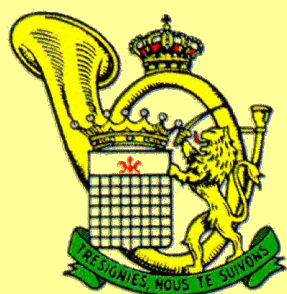
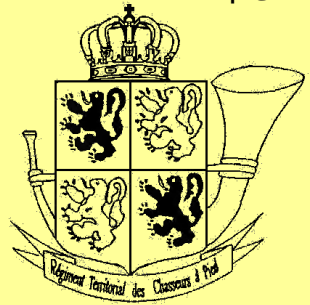
damien.dubois@mil.be

p.vanderstraeten@hotmail.com

Tel : 0479/94.24.85

vanderstraeten.p@mil.be

Tel : 02/44.23.123 ou 9.6321.23123







# MESA 2017

*51<sup>ème</sup>  
Marche Européenne  
du Souvenir et de  
l'Amitié*

*27-30 juin*



*1 à 4 jours  
Parcours 8-16-32 km*



*27/06 Durbuy  
28/06 Sainte-Ode  
29/06 La Roche-en-Ardenne  
30/06 Marche-en-Famenne*



*Information & inscription  
[www.marche-mesa.com](http://www.marche-mesa.com)*



*La Défense*

